

Définition



Cette prestation consiste à assister les entreprises dans l'implantation et / ou le développement de la fonction formation d'une manière efficace, opérationnelle et participative.

Description de la prestation



Cette prestation d'assistance consiste à aider l'entreprise dans:

- L'analyse de la situation actuelle et l'élaboration d'un plan d'action pour l'implantation de la fonction.
- La détermination de la démarche en s'appuyant sur l'ingénierie de la formation.
- L'identification du processus de formation (méthodologie et outils de travail) pour l'implantation de la fonction.
- L'accompagnement de l'équipe chargée du fonctionnement du dispositif.

Objectifs de la prestation



- Mettre en place une fonction formation répondant aux exigences de l'approche qualité et les bases de l'ingénierie de la formation.
- Développer le professionnalisme des responsables de pilotage du système de formation continue en entreprise.

Résultats attendus



- Conception des outils et des moyens nécessaires à la conduite et au pilotage du dispositif de formation.
- Ressources humaines capables d'assurer la fonction formation.

Conditions de déroulement



- Designier un responsable des ressources humaines et/ ou de la formation pour assurer le pilotage de l'implantation de la fonction formation.
- Assurer la communication et l'information autour de l'action.
- Mettre à la disposition des intervenants les moyens logistiques nécessaires.

Délais



- Répondre à l'entreprise dans 10 jours.
- Démarrage de la réalisation dès la signature de la convention.
- Rapport final à transmettre après la validation finale dans un délai de 35 jours

Profil de l'intervenant



- Conseiller en formation et/ ou en ressources humaines
- Expérience de 5 ans au moins dans le domaine du consulting

Conditions d'éligibilité



- Taille de l'entreprise sera prise en considération lors de l'analyse de la demande